



l'Association des professionnels

ÉTUDE SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE L'ÉCOTOURISME ET DU TOURISME D'AVEVENTURE

Aventure Écotourisme Québec

2004



Ministère
du Tourisme
Québec 

RÉSEAU
Sépaq 

Canada 



SOMMAIRE

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'écotourisme et le tourisme d'aventure sont des composantes importantes du développement touristique québécois. Le caractère relativement nouveau de ces activités en milieu naturel fait que le secteur est encore relativement méconnu. Ceci est particulièrement le cas au plan économique, où la variable stratégique des retombées économiques n'a jamais été évaluée. Cette étude constitue donc une avancée majeure dans la connaissance et la reconnaissance de l'importance économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure au Québec.

Avec cette étude, Aventure Écotourisme Québec (AEQ), appuyé par plusieurs partenaires importants dans le développement de produits touristiques, comme le ministère du Tourisme du Québec, Développement économique Canada pour les régions du Québec, la Société des établissements de plein air au Québec (SÉPAQ) et Parcs Canada a voulu évaluer et quantifier la valeur économique de ce secteur d'activités et ses retombées économiques et fiscales globales en relation avec l'ensemble de l'industrie touristique et de l'économie québécoise.

L'écotourisme et le tourisme d'aventure admettent plusieurs définitions. Dans le cadre des travaux (sondages, groupes de discussion, etc.), nous avons retenu une définition correspondant à l'acceptation générale retenue par les répondants. Nous précisons aux répondants que les activités récréatives ou de tourisme, devaient se dérouler en nature et avoir comme principal motif la contemplation, la connaissance ou la découverte de milieux naturels.

Les activités de chasse et de pêche, les activités pratiquées dans une perspective sportive (la motoneige, le golf, le ski alpin, etc.) et le camping pris comme mode d'hébergement, ne sont pas considérées comme des pratiques écotouristiques ou de tourisme d'aventure.

L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique privilégiée pour l'évaluation de la valeur économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure est divisée en deux étapes :

- La première, consiste à évaluer les dépenses récréotouristiques ainsi que les dépenses d'opération et les investissements des organisations associés à l'écotourisme et au tourisme d'aventure au Québec ;
- La seconde, consiste à évaluer l'impact économique de ces dépenses et de ces investissements à l'aide d'un modèle économique, afin d'évaluer notamment les effets directs et indirects sur la main-d'œuvre, les salaires, la valeur ajoutée et les recettes fiscales et parafiscales des gouvernements du Québec et du Canada.

Deux types de dépenses sont évalués :

- Les dépenses récréatives correspondent aux dépenses des activités faites à proximité du domicile (moins de 80 kilomètres) et sans nuitée.
- Les dépenses touristiques correspondent aux dépenses liées à une excursion à plus de 80 kilomètres ou comprenant au moins une nuitée.

N.B. : Les dépenses récréotouristiques correspondent à la somme des dépenses récréatives et touristiques.

L'impact économique est évalué à l'aide du modèle intersectoriel du Québec exploité par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Le modèle intersectoriel du Québec est un instrument d'analyse économique. Il permet de simuler des impacts économiques pour l'économie québécoise. C'est le modèle de référence au Québec.



Afin de recueillir les informations désirées auprès des différents intervenants, nous avons utilisé quatre méthodes différentes pour la recherche de données. L'ensemble des travaux a été réalisé durant l'année 2004 :

- Un sondage téléphonique : la population cible de l'enquête était constituée de l'ensemble des Québécois. La taille de l'échantillon recueilli fut de 475 Québécois, ce qui limite la marge d'erreur associée aux résultats de la première partie à $\pm 4,50$ % pour un intervalle de confiance de 95 % (19 fois sur 20) ;
- Une enquête terrain : un questionnaire a été administré sur les lieux de pratique. La taille de l'échantillon recueilli fut de 144 pratiquants, ce qui limite la marge d'erreur associée aux résultats à $\pm 8,17$ % pour un intervalle de confiance de 95 % (19 fois sur 20). Le principal objectif était de connaître le profil de dépenses des Québécois en regard des activités écotouristiques ou de tourisme d'aventure qu'ils pratiquent ;
- Des groupes de discussion : trois groupes de discussion ont été organisés afin d'approfondir le « rationnel » dans la façon de dépenser des personnes qui pratiquent des activités d'écotourisme ou de tourisme d'aventure ;
- Une enquête postale : elle a permis de recueillir des données financières auprès des organisations offrant des activités d'écotourisme ou de tourisme d'aventure (les entreprises retenues sont issues de la base de données de Tourisme Québec, sous l'appellation « Producteurs de tourisme d'aventure », de la SÉPAQ et de Parcs Canada.

Dans le cadre de l'enquête postale, les entreprises parapubliques de niveau municipal et territorial, offrant des activités d'écotourisme ou de tourisme d'aventure ont été ciblées. Un taux de réponses insuffisant ne nous a pas permis d'intégrer ces résultats.

Pour évaluer les dépenses récréotouristiques des visiteurs provenant du reste au Canada, des États-Unis et d'outre-mer, nous avons commandé des compilations spéciales à Statistique Canada. Les banques de données utilisées sont l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI) de Statistique Canada. Ces compilations ont permis d'obtenir les dépenses totales au Canada de visiteurs du Québec, ayant pratiqué des activités apparentées à l'écotourisme et au tourisme d'aventure.



LES FAITS SAILLANT DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES QUÉBÉCOIS

- Plus d'un Québécois sur deux (51,7%) affirme avoir pratiqué une activité écotouristique ou de tourisme d'aventure au cours de la dernière année.

La marche : l'activité de plein air la plus pratiquée

- La marche demeure l'activité la plus pratiquée par les répondants¹. Plus de 65 % de ces derniers l'ont indiquée. Ce pourcentage est très élevé si l'on considère que la deuxième activité la plus pratiquée, le vélo, l'est par un peu plus de 30 % des répondants. En troisième position l'interprétation ou l'observation de la nature, une activité indiquée par 22 % des répondants.
- Trois activités se retrouvent en position intermédiaire, obtenant entre 5 % et 12 % du total des mentions. Il s'agit du canot / kayak, du ski de fond et de randonnée et de la raquette.
- D'autres activités sont qualifiées de marginales, puisque étant mentionnées par moins de 2 % des répondants. Ces activités sont : l'escalade, la croisière d'observation, l'équitation, la plongée sous-marine, les activités en eau vive ou en mer que sont le rafting, l'hydroluge et le yaking, la voile, et la catégorie parachute / parapente / deltaplane.

Les milieux de grande nature privilégiés pour la pratique des activités²

- Les répondants privilégient la pleine nature (32,4 %) et les zones¹ contrôlées (30,9 %) dans une grande proportion. Les zones de nature dans une ville ou à proximité d'une ville (36,7 %) attirent plus d'un tiers des pratiquants.
- Les lieux de pratique recueillent des nombres similaires de mentions. Si les écarts entre le nombre total de mentions sont peu importants, on remarque qu'ils le sont davantage lorsque l'on procède à l'analyse par activité. On constate que la pratique de certaines activités est privilégiée dans certains lieux plus que dans d'autres :
 - Dans le cas de la marche, les trois lieux suggérés recueillent un nombre similaire de mentions ; la zone contrôlée (29 %) demeurant un lieu un peu moins prisé que les deux autres : pleine nature (35,2 %) et zones de nature dans une ville ou à proximité d'une ville (35,8 %) ;
 - Pour la pratique du vélo, le portrait est différent. Cette activité est davantage pratiquée en pleine nature (46 %) ;
 - Dans le cas de l'interprétation et de l'observation de la nature, la répartition des réponses est également similaire : pleine nature (37 %), zone contrôlée (33,3 %) et zones de nature dans une ville ou à proximité d'une ville (29,6 %) ;
 - La pratique du canot / kayak s'effectue majoritairement en zones de nature dans une ville ou à proximité d'une ville (51,5 %) et en zone contrôlée (45,5 %). La pratique de cette activité en pleine nature demeure plus rare (3 %) ;

¹ Les répondants sont les Québécois qui ont affirmé avoir pratiqué une activité écotouristique ou de tourisme d'aventure au cours de la dernière année.

² Les répondants devaient indiquer le type de lieu privilégié pour la pratique des activités. Trois types de lieux pouvaient être indiqués :

- la pleine nature
- la zone contrôlée correspondant à des lieux comme les parcs, les zones d'exploitation contrôlées (ZEC), les réserves fauniques et les pourvoiries ;
- une zone de nature dans une ville ou à proximité d'une ville.



- Le ski de fond et la raquette sont également des activités davantage pratiquées en zones de nature dans une ville ou à proximité d'une ville (respectivement 44,4 % et 60 %).

La localisation des lieux de pratique

- La pratique des activités se fait majoritairement au Québec (95 %). Plus des deux tiers des activités sont pratiquées à proximité du lieu de résidence (66,8 %), ce qui signifie que 28,3 % des activités mentionnées impliquent une excursion à plus de 80 kilomètres du domicile ou un séjour d'au moins une nuitée au Québec.

La pratique libre, le choix pour une majorité des activités mentionnées

- La pratique libre des activités représente 87 % des mentions. L'analyse par activité permet de mettre en lumière les principaux constats qui suivent :
 - La pratique libre recueille plus de 90 % des mentions pour certaines activités : la marche, le vélo, le ski de fond et la raquette ;
 - Des six activités les plus pratiquées, seules les activités canot / kayak et interprétation / observation de la nature enregistrent des pourcentages un peu plus faibles pour la pratique libre.

Le nombre de jours de pratique des activités par an

- En moyenne, la pratique d'activités pour l'ensemble des répondants s'établit à 50,5 jours-activités par année (il était possible pour les répondants de cumuler plusieurs activités par jour) ;
- La médiane se situe à 20 jours-activités de pratique annuellement, ce qui correspond à un peu plus de 1,5 jour-activités par mois.

L'évolution de la pratique des activités

- Les répondants devaient se prononcer sur l'évolution probable de leur pratique des activités écotouristiques ou de tourisme d'aventure. La pratique des activités en milieux naturels n'est pas appelée à diminuer. Dans des proportions quasi-équivalentes, les répondants maintiennent que leur pratique sera stable (50,8 %) ou en croissance (45,8 %).



LES DÉPENSES RÉCRÉOTOURISTIQUES

- Les répondants ont été interrogés sur les dépenses de leur ménage associées à la pratique des activités de plein air et d'écotourisme. En moyenne les ménages pratiquant des activités associées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme dépensent environ 1 800 dollars annuellement pour la pratique de ces activités ;
- Les dépenses en équipement s'avèrent les plus élevées (691 dollars), suivies des dépenses de nature davantage touristique : le transport, la nourriture, l'hébergement et les services ;
- Il est intéressant, de noter que les dépenses liées aux services récréotouristiques³ ne représentent que 7 % des dépenses. C'est peu si on considère que les entreprises de services associés au tourisme d'aventure et à l'écotourisme jouent un rôle « moteur » et structurant dans le développement du tourisme d'aventure et l'écotourisme ;

TABLEAU 1
Estimation des dépenses récréotouristiques des
Québécois expliquées par le tourisme d'aventure et
l'écotourisme

Les dépenses récréotouristiques selon le type de dépenses		
Transport	821 238 472 \$	27 %
Hébergement	254 424 446 \$	8 %
Nourriture	585 395 681 \$	19 %
Équipement	1 133 175 416 \$	38 %
Services	220 874 251 \$	7 %
Total	3 015 108 266 \$	100 %
Dépenses récréatives et touristiques selon le lieu de dépenses		
Récréatives	2 231 172 519 \$	74 %
Touristiques au Québec	657 878 527 \$	22 %
Total des dépenses faites au Québec	2 889 051 046 \$	96%
Touristiques hors Québec	134 459 130 \$	4 %

- Les dépenses expliquées par le tourisme d'aventure et l'écotourisme des Québécois au Québec sont estimées à 2,9 milliards de dollars. Toutefois, près des trois quarts de ces dépenses, soit 2,2 milliards de dollars sont de nature récréative, l'activité se pratiquant à proximité du lieu de résidence.
- Les dépenses expliquées par le tourisme d'aventure et l'écotourisme des Québécois hors du Québec sont estimées à 135 millions de dollars. Elles ne représentent que 4% de l'ensemble des dépenses récréotouristiques.

³ Ce sont essentiellement les achats de services auprès de Parcs Canada, de la SÉPAQ ou des entreprises spécialisées notamment les membres de l'AEQ.



LES DÉPENSES TOURISTIQUES

- L'écotourisme et le tourisme d'aventure ont induit des dépenses touristiques en 2003 au Québec, de la part de clientèles extérieures au Québec, d'environ 390 millions de dollars. La part des visiteurs du reste du Canada est de 82,5 millions, celle des Américains de 136 millions de dollars et celle des visiteurs d'outre-mer de 171 millions de dollars ;
- Les dépenses touristiques des Québécois au Québec sont de 658 millions de dollars ;
- Les dépenses touristiques au Québec des Québécois et des visiteurs, expliquées par le tourisme d'aventure et l'écotourisme, sont estimées à environ 1 milliard de dollars.

TABLEAU 2

Les dépenses touristiques au Québec expliquées par le tourisme d'aventure et l'écotourisme selon la provenance des touristes

Dépenses touristiques		
Québécois	657 878 527 \$	63 %
Reste du Canada	82 470 613 \$	8 %
États-Unis	136 438 680 \$	13 %
Outre-mer	171 268 080 \$	16 %
Total	1 048 055 900 \$	100 %



IMPACT ÉCONOMIQUE DES DÉPENSES TOURISTIQUES

- L'impact économique des dépenses touristiques des Québécois et des visiteurs liées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme au Québec représente une création ou une consolidation de près de 11 400 emplois-années. L'effet total est de près de 448 millions de dollars en valeur ajoutée, c'est-à-dire en revenus pour les entreprises et les ménages.

TABLEAU 3
Impact économique⁴ des dépenses touristiques des Québécois et des visiteurs liées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme au Québec de 1 milliard de dollars (en milliers de dollars de 2004)

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre (années-personnes)	6 319	5 063	11 381
<i>Salariés</i>	5 698	4 558	10 255
<i>Autres travailleurs</i>	621	505	1 126
Valeur ajoutée au coût des facteurs	204 655	243 043	447 697
<i>Salaires et gages avant impôts</i>	126 058	134 008	260 066
<i>Revenu net entreprises individuelles</i>	7 542	14 638	22 180
<i>Autres revenus bruts avant impôts</i>	71 054	94 396	165 451
Autres productions	519	1 200	1 719
Subventions	-9 399	-3 948	-13 347
Taxes indirectes	173 039	9 005	182 043
Importations	225 007	198 338	423 345

⁴ Les catégories de l'impact économique sont calculées à l'aide du modèle intersectoriel du Québec de l'ISQ. Les effets sont évalués à l'échelle de l'ensemble de l'économie québécoise. Par exemple, la création et la consolidation d'emplois-années mesure l'impact sur l'ensemble des secteurs industriels du Québec et pas seulement sur les entreprises de l'écotourisme ou du tourisme d'aventure. Pour plus d'informations méthodologiques, vous pouvez consulter le site de l'ISQ : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/economi/model_inter.htm



- Par ailleurs, ces dépenses touristiques permettent au gouvernement du Québec de percevoir 157 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux. Le gouvernement du Canada reçoit, quant à lui, 107 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux.

TABLEAU 4
Impact économique des dépenses touristiques des Québécois et des visiteurs liées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme au Québec de 1 milliard de dollars sur les revenus des gouvernements du Québec et du Canada (en milliers de dollars de 2004)

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Revenus du gouvernement du Québec	103 779	17 705	121 484
Parafiscalité québécoise (RRQ, FSS, CSST) ⁵	17 095	18 728	35 823
Total du gouvernement du Québec	120 874	36 433	157 307
	0	0	0
Revenus du gouvernement du Canada	83 580	11 887	95 467
Parafiscalité fédérale (assurance-emploi)	5 775	6 083	11 858
Total du gouvernement du Canada	89 356	17 970	107 326
	0	0	0
Total	210 230	54 403	264 632

Dans le cadre des calculs d'impact économique, que ce soient les dépenses touristiques ou les dépenses de l'ensemble du secteur écotourisme et de tourisme d'aventure, les dépenses prises en compte sont récurrentes. L'impact économique se matérialisera donc année après année.

⁵ Certaines de ces sommes ne font pas partie du revenu consolidé du gouvernement du Québec. Toutefois, les résultats communiqués par l'ISQ ne permettent pas de les distinguer.



IMPACT ÉCONOMIQUE DES DÉPENSES DES VISITEURS

- Il est intéressant de distinguer l'impact économique des dépenses touristiques des visiteurs. Ce sont des clientèles qui proviennent du reste du Canada, des États-unis et d'outre-mer. L'argent arrive de l'extérieur du Québec et produit donc un impact net sur l'économie québécoise.
- L'impact économique des dépenses touristiques des visiteurs liées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme au Québec représente une création ou une consolidation de près de 4 250 emplois-année. L'effet total est de plus de 166,5 millions de dollars en valeur ajoutée, c'est-à-dire en revenus pour les entreprises et les ménages.

TABLEAU 5
Impact économique des dépenses touristiques des visiteurs liées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme au Québec de 390 millions de dollars (en milliers de dollars de 2004)

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre (années-personnes)	2 352	1 885	4 237
<i>Salariés</i>	2 121	1 697	3 818
<i>Autres travailleurs</i>	231	188	419
Valeur ajoutée au coût des facteurs	76 190	90 482	166 672
<i>Salaires et gages avant impôts</i>	46 930	49 889	96 819
<i>Revenu net entreprises individuelles</i>	2 808	5 450	8 257
<i>Autres revenus bruts avant impôts</i>	26 453	35 143	61 595
Autres productions	193	447	640
Subventions	-3 499	-1 470	-4 969
Taxes indirectes	64 420	3 352	67 772
Importations	83 767	73 839	157 606



- Par ailleurs, ces dépenses touristiques permettent au gouvernement du Québec de percevoir 58,5 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux. Le gouvernement du Canada reçoit, quant à lui, près de 40 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux.

TABLEAU 6
Impact économique des dépenses touristiques des visiteurs liées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme au Québec de 390 millions de dollars sur les revenus des gouvernements du Québec et du Canada (en milliers de dollars de 2004)

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Revenus du gouvernement du Québec	38 636	6 591	45 227
Parafiscalité québécoise (RRQ, FSS, CSST) ⁶	6 364	6 972	13 336
Total du gouvernement du Québec	45 000	13 563	58 563
Revenus du gouvernement du Canada	31 116	4 425	35 541
Parafiscalité fédérale (assurance-emploi)	2 150	2 265	4 415
Total du gouvernement du Canada	33 266	6 690	39 956
Total	78 266	20 253	98 519

⁶ Certaines de ces sommes ne font pas partie du revenu consolidé du gouvernement du Québec. Toutefois, les résultats communiqués par l'ISQ ne permettent pas de les distinguer.



IMPACT ÉCONOMIQUE DE L'ÉCOTOURISME ET DU TOURISME D'AVENTURE

Modélisation

- L'impact économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure mesure : la somme des impacts économiques des dépenses récréotouristiques des Québécois et des visiteurs liées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme au Québec et des impacts des dépenses d'exploitation et d'immobilisation des parcs et des entreprises de services associées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme au Québec desquels est soustrait l'impact économique des revenus autonomes des parcs et des entreprises de services associées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme. Il est nécessaire de déduire ces revenus car autrement il y aurait un double comptage : ces revenus autonomes correspondent à des dépenses récréotouristiques de Québécois et de visiteurs et ils permettent de couvrir des dépenses d'exploitation.

TABLEAU 7
Modélisation de l'impact économique de l'écotourisme
et du tourisme d'aventure

	Impact de dépenses récréotouristiques des Québécois
+	Impact de dépenses touristiques des visiteurs
+	Impact des dépenses d'opération des parcs et des entreprises de services
-	Impact des revenus autonomes des parcs et des entreprises de services
+	Impact des dépenses d'immobilisation des parcs et des entreprises de services
=	Impact économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure



Calcul de l'impact économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure

- L'impact économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure au Québec représente une création ou une consolidation de près de 36 500 emplois-années. L'effet total est de plus de 1,4 milliard de dollars en valeur ajoutée c'est-à-dire en revenus pour les entreprises et les ménages.

TABLEAU 8
Impact économique de l'écotourisme et du tourisme
d'aventure au Québec (en milliers de dollars de 2004)

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre (années-personnes)	20 242	16 232	36 474
<i>Salariés</i>	18 299	14 600	32 898
<i>Autres travailleurs</i>	1 943	1 633	3 575
Valeur ajoutée au coût des facteurs	657 766	782 468	1 440 234
<i>Salaires et gages avant impôts</i>	405 155	432 374	837 529
<i>Revenu net entreprises individuelles</i>	23 599	47 406	71 005
<i>Autres revenus bruts avant impôts</i>	229 013	302 687	531 700
Autres productions	1 624	5 204	6 828
Subventions	-29 408	-12 787	-42 195
Taxes indirectes	541 416	28 670	570 086
Importations	704 018	631 734	1 335 751



- Par ailleurs, les dépenses associées à l'écotourisme et au tourisme d'aventure au Québec permettent au gouvernement du Québec de percevoir plus de 498 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux. Le gouvernement du Canada reçoit, quant à lui, près de 339 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux.

TABLEAU 9
Impact économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure au Québec sur les revenus des gouvernements du Québec et du Canada (en milliers de dollars de 2004)

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Revenus du gouvernement du Québec	325 387	57 085	382 472
Parafiscalité québécoise (RRQ, FSS, CSST) ⁷	55 031	61 082	116 113
Total du gouvernement du Québec	380 418	118 167	498 585
Revenus du gouvernement du Canada	262 091	38 440	300 531
Parafiscalité fédérale (assurance-emploi)	18 581	19 582	38 163
Total du gouvernement du Canada	280 672	58 023	338 694
Total	661 090	176 189	837 279

Le fait de n'avoir pas pu tenir compte des dépenses d'opération et en immobilisation des entreprises parapubliques de niveau municipal et territorial tend à sous-estimer l'impact économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure au Québec.

⁷ Certaines de ces sommes ne font pas partie du revenu consolidé du gouvernement du Québec. Toutefois, les résultats communiqués par l'ISQ ne permettent pas de les distinguer.



ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

- L'écotourisme et le tourisme d'aventure représentent 10% de l'ensemble des dépenses touristiques au Québec tous les marchés confondus.
- Les dépenses touristiques de services c'est-à-dire essentiellement l'achat de services auprès des parcs et d'entreprises spécialisées en écotourisme et tourisme d'aventure représentent une composante marginale du tourisme au Québec soit seulement 1% des huit milliards de dollars de dépenses touristiques faites au Québec. Mais ces services ont un rôle structurant en étant à l'origine d'autres dépenses (transport, hébergement, nourriture, etc.) dans un rapport de un pour neuf : pour un dollar de dépensé en achat de services, neuf dollars sont dépensés en transport, hébergement, nourriture, etc.

TABLEAU 10
Dépenses touristiques au Québec, écotouristiques et de tourisme d'aventure et des services associés selon la provenance des touristes

	Total des dépenses touristiques ⁸ au Québec (2003)	Dépenses écotouristiques et de tourisme d'aventure		Dépenses en services écotouristiques et de tourisme d'aventure	
Québécois	4 842 000 000 \$	410 626 453 ⁹ \$	8,5 %	48 193 436 \$	1,0 %
Reste du Canada	1 091 000 000 \$	82 470 613 \$	7,6 %	6 041 453 \$	0,6 %
États-Unis	1 217 000 000 \$	136 438 680 \$	11,2 %	9 994 928 \$	0,8 %
Outre-mer	845 000 000 \$	171 268 080 \$	20,3 %	12 546 385 \$	1,5 %
Total	7 995 000 000 \$	800 803 825 \$	10,0 %	76 776 202 \$	1,0 %

- Deux spécificités sont également à prendre en compte :
 - La première est l'importance des dépenses en équipement¹⁰ (près de 38% des dépenses des Québécois). C'est une variable économique très importante du secteur. Il suffit de constater la multiplication des détaillants spécialisés depuis quelques années pour en être convaincu ;
 - Le second tient à l'évolution des modes de vie. Près des trois quarts des dépenses des Québécois (2,2 milliards de dollars) sont de nature récréative. Les activités d'écotourisme et de tourisme d'aventure sont alors intégrées dans des pratiques régulières. Naturellement, les dépenses associées alimentent indirectement les entreprises du secteur touristique.

⁸ Source : *Le tourisme au Québec en bref -2003* de Tourisme Québec. Les dépenses des Québécois intègrent les dépenses des excursionnistes.

⁹ Estimé ne prenant pas en compte les dépenses en équipement.

¹⁰ Il est à noter que le questionnaire de l'EVC évalue difficilement les achats d'équipements. En effet, le questionnaire utilisé comptabilise essentiellement les achats faits durant un voyage. Or, la plupart des achats d'équipements se font avant le départ en vacances.



- L'impact économiques des dépenses associées à l'écotourisme et au tourisme d'aventure au Québec est important :
 - L'impact économique des dépenses touristiques des visiteurs liées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme au Québec représente une création ou une consolidation de près de 4 250 emplois-année. L'effet total est de plus de 166,5 millions de dollars en valeur ajoutée, c'est-à-dire en revenus pour les entreprises et les ménages. Ces dépenses permettent au gouvernement du Québec de percevoir 58,5 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux. Le gouvernement du Canada reçoit, quant à lui, près de 40 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux. Comme l'argent des visiteurs provient de l'extérieur du Québec, il s'agit d'un impact net pour l'économie québécoise.
 - L'impact économique des dépenses touristiques des Québécois et des visiteurs liées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme au Québec représente une création ou une consolidation de près de 11 400 emplois-années. L'effet total est de près de 448 millions de dollars en valeur ajoutée. Ces dépenses touristiques permettent au gouvernement du Québec de percevoir 157 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux. Le gouvernement du Canada reçoit, quant à lui, 107 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux.
 - Finalement, si on retient l'ensemble des dépenses du secteur de l'écotourisme et du tourisme d'aventure, l'impact économique représente une création ou une consolidation de près de 36 500 emplois-années. L'effet total est de plus de 1,4 milliard de dollars en valeur ajoutée. Ces dépenses permettent au gouvernement du Québec de percevoir plus de 498 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux. Le gouvernement du Canada reçoit, quant à lui, près de 339 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux.

L'écotourisme, par définition, mais également le tourisme d'aventure, placent les dimensions sociale et environnementale au centre de leurs actions. Au-delà de la contribution économique, ce secteur a des impacts sociaux et environnementaux positifs. Il s'agit de la forme de tourisme qui s'inscrit le plus efficacement dans une perspective de développement durable.

TABLEAU 11
Impact économique des dépenses des visiteurs, des dépenses touristiques et de l'ensemble du secteur de l'écotourisme et du tourisme d'aventure au Québec¹¹
(effets totaux, en dollars de 2004)

	Visiteurs (clientèles hors Québec)	Touristiques (visiteurs + Québécois)	Secteur de l'écotourisme et tourisme d'aventure
Main-d'œuvre (années-personnes)	4 237	11 381	36 474
Valeur ajoutée au coût des facteurs	166 672 000 \$	447 697 000 \$	1 440 234 000 \$
Revenus du gouvernement du Québec	58 563 000 \$	157 307 000 \$	498 585 000 \$
Revenus du gouvernement du Canada	39 956 000 \$	107 326 000 \$	338 694 000 \$

¹¹ Ces impacts ne sont pas cumulables puisque les dépenses des visiteurs sont comprises dans les dépenses touristiques qui sont elles-mêmes incluses dans les dépenses du secteur de l'écotourisme et du tourisme d'aventure.